

SEPA CREDIT TRANSFER : Frequently Asked Questions (FAQ)

ABREVIATIONS

- BBAN : Basic Bank Account Number
- BIC : Business Identifier Code
- EPC : European Payments Council
- EU : European Union
- IBAN : International Bank Account Number
- SCT : SEPA Credit Transfer
- SEPA : Single Euro Payments Area

0° INFORMATIONS GENERALES

- **Le SCT peut-il être utilisé pour d'autres paiements ?**
Les directives d'implémentation européennes XML pour le SCT s'appliquent exclusivement aux virements en euro au sein du SEPA.
Les directives d'implémentation XML de Febelfin valent toutefois pour les paiements tant SCT que non SCT (devises autres que l'euro et/ou pays en dehors du SEPA et/ou chèque), avec des différences au niveau des règles.
- **Le SCT peut-il être utilisé dans des pays où l'euro n'est pas la devise officielle ?**
oui, car la zone SEPA couvre non seulement les Etats membres de l'UE (Suède, Royaume-Uni, etc.), mais s'étend aussi à des pays non membres de l'UE, comme l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège et la Suisse.
- **Y a-t-il des limites pour certains pays ?**
Oui; vous trouverez cette information détaillée via le lien suivant :
http://www.europeanpaymentscouncil.eu/knowledge_bank_detail.cfm?documents_id=328
Ces limitations concernent principalement la France et, dans une certaine mesure, le Royaume-Uni (les Iles anglo-normandes ne font pas partie de la zone SEPA)

1° PRESENTATION DES PAIEMENTS

- **Faut-il obligatoirement utiliser le BIC ?**
Si le bénéficiaire est titulaire d'un compte auprès d'une banque non belge, le BIC doit obligatoirement être mentionné jusqu'au **1^{er} février 2016**.
Attention : si vous remettez des SCT dans des fichiers XML, le tag <debtor agent> et le tag sous-jacent <financialinstitutionid> sont obligatoires. Plutôt que de donner le BIC, il est possible d'utiliser ici le tag <other> "NOTPROVIDED".
- **Dans quel format les fichiers SCT doivent-ils être remis ?**
XML pain.001.001.03 : <https://www.febelfin.be/fr/paiements/directives-et-protocoles-standards-bancaires>
Le SEPA se sert du format de message conforme à la norme ISO 20022 UNIFI, utilisant le langage XML.
- **Où puis-je retrouver la structure de l'IBAN ?**
http://www.swift.com/dsp/resources/documents/IBAN_Registry.pdf

17/8/2015

- **Comment puis-je transformer des numéros de compte dotés d'une structure belge (BBAN) en BIC + IBAN ?**
<http://www.sepabelgium.be/nl/bban-iban-bic-converter>. Ou contactez votre banquier.
- **Où puis-je contrôler la validité d'un IBAN ?**
<http://www.tbg5-finance.org/?ibancheck.shtml>
- **Existe-t-il un fichier IBAN central européen ?**
Non
- **Où puis-je retrouver un BIC existant ?**
<http://www.swift.com/bsl/index.faces;DIRECTORIES=r22YRL4WbJnfTly2QhsJvLsMWhTTNjy01f6Zf110Nd89ZppTQpbh!1332197574>
- **Quelle est différence entre un BIC et un code ou une adresse SWIFT ?**
Il n'y a absolument aucune différence !

2° EXTRAITS DE COMPTE

- **Puis-je utiliser le reporting XML plutôt que CODA ?**
Oui, mais contactez votre banque pour des informations complémentaires.